Grille tarifaire

1. PART FIXE

La part fixe est dû par tous les types de redevables. Elle comprend la participation au frais de la collecte et du traitement des déchets des déchetteries, du verre et du papier, des emballages ménagers recyclables (sacs jaunes) et une partie de la collecte des ordures ménagères. Elle comprend également les 2 levées par trimestre ; (4 levées pour les particuliers en résidence individuelle du centre ville de Suippes). Elle est basée sur la composition du foyer, le volume du bac et le point de production selon les catégories.

Type de redevable	Contenant (Litre)	Taille foyer	Montant TTC
Résidence secondaire	140 L	-	57 € / trimestre
	140 L	1	59.5 € / trimestre
	140 L	2	69 € / trimestre
PARTICULIER	140 L	3	78.5 € / trimestre
(Résidence principale)	240 L	4	88 € / trimestre
	240 L	5	97.5 € / trimestre
	340 L	6	107 € / trimestre
HABITATS COLLECTIFS (Bac de regroupement doté	De 240 litres à 660 litres	1,2, et 3	69 € / trimestre
par habitant et part fixe calculée par logement)		4 et 5	88 € / trimestre
	Contenant (Litre)	Prix / bac	Montant TTC
	Sans bac	-	72.5 € / trimestre
PROFESSIONNELS	140 L	75 €	18.75 € / trimestre
PROFESSIONNELS	240 L	135 €	33.75 € / trimestre
	340 L	195 €	48.75 € / trimestre
	660 L	345 €	86.25 € / trimestre
ETABLISSEMENTS PUBLICS	Contenant (Litre)	Prix / bac	Montant TTC
	Sans bac	-	65 € / trimestre
	140 L	75 €	18.75 € / trimestre
	240 L	135 €	33.75 € / trimestre
	340 L	195 €	48.75 € / trimestre
	660 L	345 €	86.25€ / trimestre

Pour les particuliers qui n'ont pas la place de stocker un bac, des sacs rouges identifiés avec le logo de la comcom sont mis à disposition trimestriellement. Ils ont une contenance de 50 L. La part fixe est identique à l'équivalent du volume de bac.

Type de redevable	Contenant (Litre)	Taille foyer	Dotation sacs rouges / trimestre
Résidence secondaire	140 L	-	Sur demande
PARTICULIER (Résidence principale)	140 L	1	7 sacs
	140 L	2	14 sacs
	140 L	3	21 sacs
	240 L	4	28 sacs
	240 L	5	35 sacs
	340 L	6	42 sacs

2. PART VARIABLE

La part variable comprend les levées au delà des 2 levées par trimestre. Elle tient compte de la taille du foyer ou du volume de bac.(4 levées pour le centre ville de Suippes)

Collecté tous les 15 jours, coût des levées supplémentaires par trimestre			
Type de redevable	Taille foyer	Entre 2 et 4 levées	Entre 5 et 7 levées
Résidence secondaire	-	1€	1.5 €
PARTICULIER (Résidence principale)	1	1€	1.5€
	2	2€	3 €
	3	3€	4.5 €
	4	4 €	6€
	5	5€	7.5 €
	6	6€	9€

Type de redevable	Taille foyer / bac	Entre 2 et 4 levées	Entre 5 et 13 levées
HABITATS COLLECTIFS (Bac de regroupement doté	1,2, et 3	2€	3€
par habitant et part fixe calculée par logement)	4 et 5	4 €	6€
PROFESSIONNELS / ETABLISSEMENTS PUBLICS	140 L	3€	4,50 €
	240 L	5€	7,50 €
	340 L	7€	10,50 €
	660 L	9€	13,50 €

Collecté toutes les semaines, coût des levées supplémentaires par trimestre					
Type de redevable	Taille foyer Entre 4 et 8 levées Entre 9 et 13 levé				
Résidence secondaire	-	0.5 €	0.75 €		
PARTICULIER (Résidence principale)	1	0.5 €	0.75 €		
	2	1 €	1.5 €		
	3	1.5 €	2.25 €		
	4	2 €	3 €		
	5	2.5 €	3.75 €		
	6	3 €	4.5 €		

^{*}Pour les foyers de plus de 6 personnes, chaque personne supplémentaire compte pour 1. Par exemple, un foyer de 7 personnes paiera 7 € par levée.

Pour les particuliers ayant une dotations de sacs rouges, les levées ne peuvent pas être comptabilisées. Si la dotation ne suffit à présenter en porte à porte l'ensemble des déchets générés par le foyer, l'achat de sac supplémentaire est possible. Le tarif est de 2€ par sac supplémentaire.

FRAIS ANNEXES:

Type d'éléments	Montant unitaire TTC	Observations
Ouverture de compte	Gratuit	Pour chaque emménagement sans exception.
Fermeture de compte	Gratuit	
Changement de bac : 1 par an	Gratuit	Suite à une naissance, le départ d'un enfant, un décès
Frais de dossier pour changement de bac au delà d'un changement / an	20 €	Changement de volume de bac au delà de un par an.
Pénalité défaut de changement d'adresse	50 €	L'usager n'ayant pas signalé son changement d'adresse
Badge carte déchetterie	5€	Remplacement pour perte
Refus de dotation de bac	427 €	Bac facturé de 240 L avec 26 levées (grille particuliers 4 personnes)
Non restitution du bac	Voir tarif des interventions sur les contenants	
Pénalité fausse déclaration	500 €	Fraude avérée de fausse déclaration

Interventions sur les contenants :

Élément à facturer	Montant unitaire TTC	Observations	
Bac 140 litres	40 €		
Bac 240 litres	80 €	Remplacement d'un bac cassé par	
Bac 340 litres	120 €	l'usager / Facturation à l'usager parti du territoire avec le bac.	
Bac 660 litres	250 €	du territoire avec le bac.	
Frais de nettoyage	10 €	Restitution d'un bac non nettoyé.	
Frais de livraison d'un bac / d'un composteur	20 €	A la demande de l'usager	
Frais de retrait de bac	20 €	A la demande de l'usager / Laissé sur place en cas de déménagement	
Remplacement pièce d'un bac	15 €	Sauf usure normal	
Pose de verrou sur bac	50 €	Uniquement pour les professionnels et collectivités, sur demande	

Prestations complémentaires :

Les tarifs ci-dessous sont compris hors livraison et nettoyage des bacs.

Type de prestation	Type de redevable	Montant unitaire TTC	Observations
Achat sac rouge de 50 litres	Tous	4 €	Vendu par 5 soit 20.00 €
Fourniture de bac occasionnel 140L	Tous	12€	Tarif pour 1 utilisation
Fourniture de bac occasionnel 240L		20 €	Tarif pour 1 utilisation
Fourniture de bac occasionnel 340L		27 €	Tarif pour 1 utilisation
Fourniture de bac occasionnel 660L		52 €	Tarif pour 1 utilisation

Pour les collectivités un bac pour manifestation peut être mis à disposition gratuitement sur demande.